

LA FONCTION PUBLIQUE

LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉMÉNAGEMENT

M. Hugh Poulin (Ottawa-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre des Travaux publics. Compte tenu de certaines conclusions des principales recommandations du rapport Woods Gordon sur la décentralisation de la Fonction publique et des nombreuses instances faites au ministre des Travaux publics tant par des groupes que des particuliers, je voudrais lui demander s'il est prêt à recommander à ses collègues du cabinet une politique visant à réparer, totalement ou partiellement, les torts causés au centre-ville d'Ottawa par la décentralisation et le déménagement de la Fonction publique?

En outre, monsieur l'Orateur, cette politique devrait prévoir le ralentissement du déménagement vers Hull jusqu'à ce que la Fonction publique enregistre un taux de croissance modeste, disons de 2 ou 3 p. 100, et le gouvernement devrait s'engager à continuer de louer au moins 50 p. 100 . . .

Des voix: Règlement!

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, le député n'ignore pas que nous avons rencontré les représentants de la Building Owners and Managers Association. Nous nous sommes engagés à continuer de louer certains locaux jusqu'à ce que le déménagement à Hull soit terminé. Nous tâcherons, dans la mesure du possible, de maintenir à 50 le pourcentage d'occupation dans les édifices en question, mais nous ne croyons pas pouvoir arrêter le déménagement. Le vérificateur général nous accuserait certainement d'irresponsabilité si nous laissons vacants des édifices appartenant à la Couronne après l'expiration de certains baux.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE PROGRAMME DE CRÉDITS D'IMPÔT À L'EMPLOI—LA CAUSE DU RETARD DE LA MISE EN APPLICATION

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, comme le ministre de l'Emploi et de l'Immigration est absent je vais poser ma question au ministre des Finances. Bien que le ministre ait assuré à la Chambre que le bill sur le crédit d'impôt à l'emploi serait en vigueur le 1^{er} mars, nous savons maintenant qu'étant donné certaines difficultés techniques les brochures qui doivent informer les propriétaires d'entreprises de la façon dont ils peuvent tirer profit de ce programme ne seront pas prêtes avant la fin d'avril. Le ministre pourrait-il expliquer pour quelle raison ce bill, qui a tellement d'importance pour plus de un million de chômeurs n'est pas prêt et en vigueur actuellement conformément à la promesse faite à la Chambre quand le bill a été adopté?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a assuré à la Chambre des communes la semaine dernière que le programme était en vigueur et que les requérants pouvaient déposer leur demande auprès du ministère, et de plus, il y a des agents dans toutes les directions de son ministère pour donner

Questions orales

des explications aux personnes qui veulent se prévaloir de ce programme.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, comme les fonctionnaires supérieurs du ministère de l'Emploi et de l'Immigration nous ont informés que ces brochures si nécessaires pour aider les propriétaires d'entreprise qui désirent profiter de ce programme ne seront pas prêtes avant la fin d'avril parce qu'il y a eu des difficultés techniques, et vu que les formules de demande ne sont envoyées que maintenant, étant donné l'importance de ce bill pour les chômeurs du pays, je demanderais au ministre s'il peut promettre à la Chambre, quelle que soit la valeur de cette promesse, que ce bill sera en vigueur avant la fin de mars?

M. Chrétien: Bien sûr, monsieur l'Orateur, que je peux promettre cela aux députés. Le bill est en vigueur depuis le 8 mars, c'est-à-dire depuis deux semaines.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je pose la même question. Le ministre joue avec les mots. Je veux parler de la mise en application de cette importante loi. Nous savons qu'elle a été adoptée par le Parlement, mais il incombe maintenant au gouvernement de la mettre en application. Le ministre pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que cette mesure sera mise en application avant la fin mars, ou dans la négative, nous expliquer pourquoi?

● (1442)

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai dit que la mesure était là depuis le 8 mars. Les gens peuvent donc présenter des demandes s'ils veulent bénéficier de ce programme dès maintenant. C'est ce qu'a affirmé à la Chambre des communes le ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

LES BESOINS DE TRÉSORERIE DU GOUVERNEMENT POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1978-1979

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Finances. Mon collègue, le député de York-Simcoe a demandé le 17 mars au ministre quel serait le montant des emprunts contractés par les sociétés de la Couronne pour la prochaine année financière, en plus des onze milliards de dollars qu'a empruntés le gouvernement pour répondre à ses besoins de trésorerie. Maintenant que le ministre a eu le temps de se renseigner, pourrait-il dire à la Chambre à combien se montent les emprunts prévus des sociétés de la Couronne, pour la prochaine année financière?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore ces chiffres en main. Certains financements de ces sociétés de la Couronne n'ont pas encore été décidés et je ne puis donner de chiffre définitif.

M. Kempling: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Nous cherchons à définir la dette globale du gouvernement du Canada, étant donné sa tendance à accroître la dette nationale. Nous avons remarqué que dans un de ses derniers communiqués, Statistique Canada a fait savoir que le déficit de notre balance des paiements se montait à 42.3 milliards de dollars, soit plus de \$2,000 par habitant, homme, femme et enfant du Canada.